Les Vergers de la Thumine - CS10439 Boulevard de la Grande Thumine 13098 Aix-en-Provence Cedex 02 tél. 04 42 54 40 50 fax. 04 42 54 40 51







FORMATION DES TRAVAILLEURS HANDICAPES EN RECHERCHE D'EMPLOI Projet expérimental

Contexte

Dans le cadre des politiques « handicap » menées au niveau national, des conventions ont été mises en place par le FIPHFP avec le Cap Emploi, le CDG et le CNFPT, l'objectif étant notamment de favoriser et faciliter l'accès à l'emploi des travailleurs handicapés.

Le FIPHFP subventionne et accompagne le projet qui est écrit ci-après.

Depuis plusieurs années, il a été fait le constat, par le service remplacement du CDG13, de difficultés pour satisfaire les besoins des collectivités dans le domaine de la comptabilité, de la finance et de la carrière.

Or, la Bourse de l'Emploi et le Cap Emploi totalisent un certain nombre de curriculum-vitae de demandeurs d'emplois, diplômés ou expérimentés en finance et/ou comptabilité.

Et, après une formation spécifique, ces demandeurs d'emplois pourraient tout à fait prétendre à occuper ce type de poste.

Présentation du cadre d'intervention des différentes structures.

♣ CNFPT

- Convention avec le FIPHFP sur 3 ans avec un axe sur la formation de demandeur d'emploi.
- Possibilité d'accompagner des personnes en situation de handicap sur des formations, soit dans un cadre des stages existants, soit dans la mise en place d'opérations spécifiques si le nombre de stagiaires est suffisant (une douzaines de personnes à minima).
- Participation à un projet du même type sur le département 04.

Cap Emploi

- Possibilité de financer des formations pour des travailleurs handicapés inscrits au Cap Emploi à partir d'un cahier des charges et d'un devis.
- > Retours positifs d'expériences similaires dans un secteur privé.

♣ CDG

- Conventions avec le FIPHFP et le Cap Emploi principalement dans le cadre de remplacements.
- Expérience similaire positive menée il y a 10 ans avec le pôle Emploi et le CNFPT.

Objectif du projet :

Permettre à des travailleurs handicapés en recherche d'emploi de pouvoir se positionner plus aisément sur certains postes de la fonction publique territoriale. Permettre aux collectivités de pouvoir recruter des personnes compétentes sur des métiers en tension.

I. Projet de formation :

Compétences les plus demandées par les collectivités (sur des postes de remplacement) :

- > Gestion des mandats de dépenses et de titres de recettes,
- > Contrôle des factures,
- > Engagement, liquidation et vérification des opérations comptables,
- > Suivi du budget,
- > Connaissance des nomenclatures (M14, M49, M22),
- Suivi comptable et financier des marchés publics,
- > Saisie des éléments de paye,
- Connaissance des Logiciels de gestion les plus courants (Magnus et E Magnus/ Berger Levrault, Hélios (progiciel trésorerie), Vegas).

Niveaux pré-requis définis :

- > BEP-CAP comptabilité,
- Bac Professionnel en comptabilité,
- Expérience professionnelle dans le domaine.

Dispositif de formation :

- Formation rémunérée,
- Formation théorique axée sur la connaissance des collectivités territoriales, le statut, la paie, la comptabilité et le budget,
- Formation pratique en collectivité permettant à la personne d'être rapidement opérationnelle dans le cadre d'un remplacement.

♣ Contenu de la formation :

- Présentation du stage (0,5 jour)
- > Formation théorique : module 1 Fonction Publique-Statut-Paie
 - « Se situer en tant qu'acteur du service public » (2 jours)
 - o « Le statut : les bases » (3 jours)
 - « L'établissement de la paye » (2 jours)
- Formation pratique en collectivité-à prévoir en période d'établissement de la paye (10 jours)
- Retour d'expérience suite au stage (0,5jours)
- > Formation théorique : module 2 Budget-comptabilité
 - « La découverte du budget » (4 jours)
 - « Exécuter un budget » (3 jours)
 - « Aspects financiers et comptables des marchés publics » (3 jours)

Nombre de candidats :

> 1 groupe de 12 stagiaires

Choix des candidats :

- Une première sélection des CV effectuée par le Cap Emploi et le CDG13,
- Une réunion d'information à destination des personnes pouvant candidater à cette formation avec le CNFPT, le Cap Emploi et le CDG13.
- > Des entretiens réalisés par Cap Emploi-CDG13 pour retenir les personnes ayant les profils les plus adaptés pour suivre la formation.
- Commission de validation des entrées CNFPT/CDG13/Cap Emploi.

Projet de calendrier :

	Présélection des candidats		
Janvier	Réunion d'information		
	Entretiens		
	Réunion pour la validation des candidatures		
	retenues		
Février	Montage des dossiers par les personnes en		
	recherche d'emploi pour obtenir une rémunération		
	par l'AGEFIPH		
	Mise en place des conventions avec les collectivités		
Mars-Mai	Mise en œuvre de la formation		
Juin	Réunion de retour d'expérience		

II. Evaluation de la formation :

A chaque fin de stages pratiques, une évaluation téléphonique avec les collectivités d'accueil a été effectuée ainsi qu'une évaluation avec les stagiaires.

Comme indiqué ci-dessus, la formation est découpée comme suit :

Première session: Environnement territorial, carrière et paie

- Une formation théorique du 14 au 22/03/13 sur le statut et la paie,
- Une formation pratique du 25 mars au 8 avril 2013 en collectivité.

A la suite de ce stage pratique, une première évaluation a été effectuée avec les 12 stagiaires et les partenaires concernés.

Un tour de table a montré que les stagiaires étaient ravis de l'accueil chaleureux des collectivités qui se sont mobilisées autour du projet.

Ils ont été unanimes à expliquer que les cours théoriques reçus étaient en adéquation avec le stage pratique qu'ils ont effectué, sauf une qui a dû le démarrer par la comptabilité, la pratique en matière de paie et de carrière sera appliquée lors du prochain stage.

Pour certains d'entre eux, l'accès à l'informatique n'a pas été évident, soit par manque de temps du tuteur, soit par manque de poste de travail. Quelques stagiaires ont noté une petite « frustration ».

Deux personnes doivent changer d'établissement pour le second stage : un au CCAS d'Aix et l'autre à l'Office du Tourisme de Salon.

<u>Deuxième session</u>: Finances, comptabilité, marché public

- Une formation théorique du 9 au 22 avril inclus
- Une formation pratique en collectivités du 23 avril au 17 mai matin inclus.

Les premiers comptes-rendus effectués avec les collectivités d'accueil ont été très positifs. Dans l'ensemble, elles ont trouvé le projet très intéressant et nous invitent à renouveler l'expérience.

Il ressort de ce dernier stage que le groupe sélectionné a été particulièrement performant.

Les stagiaires se sont montrés sérieux, motivés, impliqués et ont fait preuve d'une adaptabilité assez impressionnante « aux dires des tuteurs ».

Les cours suivis ont été en parfaite adéquation avec le stage pratique.

Deux d'entre eux ont été déçus de ne pas avoir pu mettre en pratique les cours reçus en matière de comptabilité. Comme évoqué dans la première session cela peut provenir du manque de disponibilité des agents du service ou par manque de poste de travail.

Malgré tout, les stagiaires sont très satisfaits de cette opération et espèrent « décrocher » un emploi ou tout au moins un remplacement dans une collectivité.

En conclusion, ce projet expérimental a été très satisfaisant tant au niveau humain qu'au niveau professionnel. L'objectif étant bien entendu de permettre aux collectivités de pouvoir recruter des personnes compétentes sur des métiers spécifiques dans le cadre de l'insertion de travailleurs handicapés et de se rapprocher des 6% de leur effectif.

0	
χ.	
~	

Le CDG et le Cap Emploi ont suivi les démarches des stagiaires depuis la fin de leur stage.

Aujourd'hui le constat suivant a été fait :

- 1 est en contrat 20h en qualité de secrétaire
- 1 a été recruté dans un Etablissement Public d'Etat à Marseille
- 1 a pu avoir un CUI à Eyguières
- 1 pour qui le stage lui a donné l'envie de poursuivre ses études en Master 1
- 1 est recruté comme aide comptable
- 1 a obtenu un contrat jusqu'à fin décembre
- 1 est recruté au CDG13 de juin 2013 à mars 2014 en remplacement
- 1 recruté en CAE dans un Etablissement Public depuis juin 2013

Sur un groupe de 12 personnes, le résultat est très satisfaisant, même si tous les contrats obtenus ne débouchent pas forcément dans le Secteur Public Territorial.

Le CDG13 remercie les collectivités qui se sont investies dans ce projet qui n'aurait pas pu aboutir sans elles : Aix-en-Provence et CCAS, Arles, Châteaurenard, Châteauneuf les Martigues, Fuveau, Gardanne, La Barben, La Destrousse, Les Pennes Mirabeau, Salon et Velaux.

Elles ont mis tout en œuvre pour accueillir les stagiaires au sein de leur structure afin que le stage pratique se passe dans les meilleures conditions.